

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... Fr. 1.50 4.- 7.- 13.-
Etranger... 2.80 7.- 13.50 24.-

Abonnement par la poste 20 cent. en plus.
Les abonnements partent
du 1^{er} et du 16 de chaque mois.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton 15 cent.
La Suisse... 20
L'Étranger... 25
Réclames... 50

Nouvelles du jour

Le Monténégro reprendrait la lutte.
Violents combats sur le front austro-russe.

L'agence Stefani annonce que le consulat général du Monténégro à Rome a communiqué au ministre italien des affaires étrangères, sur l'ordre du président du cabinet monténégrin, M. Miouskovich, arrivé le 19 à Brindisi, que le roi Nicolas et son gouvernement sont revenus sur le traité de capitulation avec l'Autriche et ont révoqué leur acceptation des conditions austro-allemandes. La bataille aurait repris sur tout le front.

Le roi Nicolas aurait donc cédé aux objections de l'Entente, qui avait été très mortifiée de le voir abandonner la cause commune. L'irritation avait été vive surtout à Paris et à Rome. Les journaux avaient déjà publié des articles dans lesquels le roi Nicolas était traité sans ménagements. Le consulat général de Monténégro à Paris avait dû se mettre en frais d'une note pour justifier le peuple monténégrin et montrer quels titres il s'était acquis à la reconnaissance des Alliés. On sait, en effet, que la petite armée monténégrine a contribué pour une part importante à l'échec de la première invasion austro-allemande en Serbie. Elle a constamment inquiété, pendant cette phase de la guerre, le flanc et les communications de l'ennemi et même, un moment, les Autrichiens eurent à craindre pour Sarajevo.

Le malheureux Monténégro, disait la note consulaire, a dû subir l'inévitable, après avoir lutté héroïquement, dans des conditions particulièrement défavorables, contre un ennemi bien supérieur en nombre et formidablement armé.

On peut tenir pour certain que, si le roi et le gouvernement ont cédé, c'est que l'armée avait épuisé ses dernières munitions.

La fuite même était rendue impossible : l'ennemi aux frontières, pas d'issue par la mer, hostilité profonde du côté de l'Albanie.

Si l'armée serbe a pu s'échapper de Serbie, les faibles contingents monténégrins, épuisés par les efforts surhumains d'une longue et acharnée résistance effective, par les privations de toutes sortes, n'ont pas eu les moyens de chercher un refuge sur un territoire ami.

Ce tableau très exact de la situation de l'armée monténégrine rend précisément perplexité devant l'annonce que le roi Nicolas va organiser la continuation de la résistance.

Le Monténégro est enveloppé sur toutes ses frontières sauf celle du sud, où le filet austro-allemand présente une ouverture de soixante-dix kilomètres de largeur, par laquelle l'armée monténégrine pourrait s'échapper vers Scutari. Mais, pour cela, il faudrait que les troupes qui ont été retenues jusqu'à présent sur les frontières nord-ouest et nord-est du pays eussent le temps de faire leur retraite avant que les Autrichiens eussent fermé le passage. A moins que le roi Nicolas ne se soit résolu à soutenir une guerre de partisans dans ses montagnes. Dans l'un et l'autre cas, il faudrait qu'il eût reçu l'assurance d'être soutenu efficacement par les Alliés, qui auraient à garder ouvertes les communications avec la principauté.

Le Corriere della Sera reprochait, l'autre jour, au gouvernement italien de ne pas rester en contact avec le pays et, du haut de sa tour d'ivoire, d'assister impassible aux graves événements de l'heure présente. M. Salandra a compris qu'il devait rassurer le pays. Accompagné de M. Martini, ministre des colonies, il s'est rendu à Florence, où il a été accueilli avec grand enthousiasme. Mais le commis-voyageur du ministère, c'est Barzilai, le ministre républicain sans portefeuille, orateur hors ligne, un des hommes politiques les plus populaires d'Italie, qui personnifie l'irréductibilité et toutes les aspirations nationales puisqu'il est originaire de cette ville de Trieste vers laquelle se tournent les yeux remplis d'espoir de tous les Italiens.

M. Barzilai a parlé à Bologne, à Padoue et avant-hier à Ancone. Il a fait l'examen de conscience des Alliés, reconnu les erreurs de l'Italie et dit la ferme intention du gouvernement de ne pas les répéter. Il a rejeté la responsabilité des événements balkaniques

non pas seulement sur l'Italie, mais aussi sur toute la Quadruple Entente, sans exception aucune puissance, sur le Monténégro et la Serbie, auxquels il a reproché de n'avoir pas voulu renoncer, pour le bien commun, à leurs vœux personnelles vis-à-vis de la Bulgarie et des aspirations de l'Italie sur les rivages de l'Adriatique.

Les fautes commises, a dit M. Barzilai, ne se répèteront pas, parce que les nations ne les pardonneraient pas à leurs gouvernements. Sur ce dernier point, l'orateur a raison ; le mécontentement général qui se manifeste en Italie le prouve suffisamment.

M. Barzilai a fait en outre une évidente allusion à la possibilité de l'évacuation de Vallona par les troupes italiennes. Il a dit que l'Italie avait envoyé des troupes à Vallona uniquement pour secourir l'armée serbe en détresse et non pas pour obéir à des vœux intéressés. Or, sa mission est en grande partie terminée, puisque les troupes serbes ont été transportées à Salonique, à Corfou et à Bizerte.

Les autorités militaires restent naturellement juges de la question, mais il est assez probable que l'Italie, ne sentant plus ses troupes en sûreté en Albanie, leur donnera l'ordre de traverser l'Adriatique.

De graves événements se préparent, croyons-nous, aux Balkans et en Grèce. L'arrivée de l'empereur allemand à Nisch pourrait bien être le signe avant-coureur de l'attaque contre Salonique. Que le Monténégro reprenne ou non la résistance, les Alliés ayant renoncé à se servir de l'Albanie comme base d'opérations contre le flanc des empires centraux, ceux-ci sont assez libres de souci de ce côté pour songer à entreprendre l'action contre Salonique.

Non seulement ils le peuvent, mais ils ont des raisons de ne plus tarder à passer à l'offensive.

Ces raisons se trouvent dans la série des mesures que les Alliés viennent de prendre à l'égard de la Grèce et qui font naître à Berlin le soupçon d'un plan autant politique que militaire.

Les Alliés ont commencé par éloigner les consuls ennemis de Salonique. Ensuite, ils ont isolé l'armée grecque de la Macédoine orientale, en détruisant les ponts de la Strouma par lesquels elle communiquait avec le reste de la Grèce. Cette armée n'a plus de relations avec le pays que par voie de mer ; c'est dire qu'elle est absolument à la discrétion des Alliés pour son ravitaillement et pour tous ses besoins. Enfin, les Alliés viennent de débarquer à Phalère, dans la baie voisine du Pirée. Le fait serait certain, malgré le doute exprimé par une dépêche italienne reçue hier en dernière heure, qui disait qu'on n'avait à Rome aucune confirmation de la nouvelle. Le débarquement de Phalère met les Alliés aux portes d'Athènes ; on a dit qu'ils avaient saisi le câble télégraphique et qu'ils étaient ainsi maîtres des communications grecques avec le dehors. Ils n'ont que quelques pas à faire pour s'emparer, en outre, du chemin de fer qui relie Athènes au nord du pays.

Le but de ces diverses mesures est manifeste ; les Alliés veulent mettre la Grèce hors d'état de traverser leurs desseins et de prêter, qui sait ? son concours à leurs adversaires. Maîtres de toutes les communications, les Alliés peuvent isoler quand ils le voudront l'armée hellénique tout entière.

A Berlin et à Vienne, on suit avec l'attention qu'on devine cet emménagement de la Grèce par l'Entente. On y soupçonne et on dit avoir des raisons de juger que cela ne s'arrêtera pas là : les Alliés, d'après les rapports des agents impériaux en Grèce, travailleraient à fonder un pronunciamiento de l'armée hellénique. Les troupes de Macédoine orientale, déjà isolées du reste de l'armée, seraient en butte à une propagande innée, à la haine du Bulgare et du Turc, innée aux Grecs, fournit l'aliment de ces

mentes, par lesquelles on chercherait à jeter parmi les officiers et les soldats la désaffection à l'égard du roi.

Les dernières nouvelles de source allemande donnent à entendre que Constantin, ne se sentant pas en sûreté à Athènes, se tiendrait prêt à se rendre au milieu de ses troupes.

Pour tout dire en un mot, un coup d'Etat serait en préparation.

Dès lors, on concevrait que les empires centraux trouvaissent qu'il est temps d'agir et nous ne serions pas surpris que Guillaume II se fût rendu aux Balkans pour donner le signal du lever du rideau sur le prochain drame de Salonique.

LETTRE DE PARIS

Les embusqués

Paris, 15 janvier.
Que les Alliés soient victorieux des empires centraux dans un temps plus ou moins long, nul n'en doute à Paris. Mais, où les avis sont partagés, c'est dans la lutte entreprise par le général Gallieni, ministre de la guerre, contre la puissante corporation des embusqués... et des embusqueurs.

Le patriotisme du peuple français ne peut être mis en doute, mais, dans les plus beaux troupes, on a toujours vu quelques brebis galeuses, et cent mille timorés ou trop amis de leurs aises ne sauraient jeter une ombre sur l'héroïsme et la ténacité de quatre millions de soldats.

Néanmoins, la population, facilement ombragée en ces heures tragiques, supportait impatiemment la guoguenardise et l'air satisfait des jeunes gaillards, solidement charpentés, qui, au sortir d'un bureau, se promenaient, heureux, sur les boulevards, ou conduisaient les autos d'officiers ; de fonctionnaires, sur les paisibles routes provinciales, alors que tant d'autres défendaient le pays aux tranchées.

Sous la poussée de l'opinion, déjà, la loi Dalbiez avait obtenu un résultat important, puisqu'elle a, dit-on, récupéré, pour le service actif, la valeur de deux corps d'armée. Mais bien des embusqués avaient su tourner la loi ou, par le fait de complaisances, avaient réussi à rompre les mailles du filet qui devait les envelopper.

Sur ces entrefaites, le général Gallieni prend le portefeuille de la guerre. Soldat, rien que soldat, il n'a pas de clientèle électorale à ménager, de situation politique à maintenir. Il n'a qu'une pensée : la France ; qu'un but : la victoire. Et alors, il entreprend résolument la lutte.

Le 4 novembre, première circulaire édictant que toute lettre de recommandation en faveur d'un militaire sera retournée à son auteur et que, en cas de récidive, le militaire recommandé sera puni.

Aussitôt, levée de boucliers au Parlement, mais gagnamment remplie de grenouilles, auxquelles la circulaire a produit l'effet d'un volumineux pavé troublant leurs eaux croissantes. Abomination de la désolation ! Qui ? Un sénateur, un député ne pourrait plus recommander à ses chefs un parent, un ami, un fils d'électeur influent ? Mais alors, c'est la perte de toute influence dans la circonscription ; c'est la réélection compromise ! Et des parlementaires, qui sentent l'opinion leur être chaque jour un peu plus hostile, maudissent Gallieni, l'accusant de leur enlever leur seule raison d'être : la distribution des faveurs gouvernementales. L'un d'eux, le citoyen Morin, a violemment interpellé le ministre, mais celui-ci n'est point le pays derrière lui et les députés n'ont pas osé l'assassiner. Néanmoins, que le brave général prenne garde : tels députés ou sénateurs ne lui pardonneront pas et, s'ils peuvent se venger...

Conscient de son devoir, le général Gallieni lança, le 9 novembre, une nouvelle circulaire visant les secrétaires d'état-major, aptes à faire campagne.

Puis, l'initiative privée s'en mêle : un journal parisien fonde la « Ligue contre les embusqués » et, le 15 novembre, dans une réunion constitutive, 1500 personnes acclament cette idée. Et la province, à son tour, de suivre le mouvement.

Le même jour, Gallieni, passant des avertissements aux actes, envoie sur le front un soldat du service armé, qui conduisait indument l'auto d'un capitaine de territoriale, punit celui-ci de 60 jours d'arrêts de forteresse et le casse de son grade, sans préjudice des sanctions pouvant être prises contre les autorités dont le défaut de surveillance a permis de pareils faits.

Le lendemain, 16 novembre, circulaire prescrivant de suivre de très près l'application de la loi Dalbiez, missions données pour cet objet à des officiers généraux, avec les pouvoirs les plus étendus, ordre aux directeurs du ministère de faire connaître l'exacte situation militaire de tous leurs subordonnés.

Le 23 novembre, trois circulaires : l'une visant les hommes du service armé employés dans les services de l'intérieur ; l'autre ayant trait au rappel des auxiliaires jusqu'à la classe 1891 ; la

troisième relative aux porte-paniers et escortes des généraux, qui ne seront maintenus que dans la zone des armées et aux ordonnances des officiers non montés qui devront appartenir aux classes antérieures à 1900.

Enfin, le 27 de ce même mois, le général Gallieni, remarquant que, dans presque tous les bureaux, le nombre des hommes employés est exagéré, s'étonne, avec raison, que, sauf de rares exceptions, le nombre des secrétaires employés a été en augmentant régulièrement, alors que les services créés depuis le début de la guerre sont aujourd'hui sortis de la période d'organisation. Il y a là, pense-t-il, une double raison pour que l'effectif des hommes employés puisse être diminué. Cette diminution, il l'exige et il annonce qu'il en vérifiera lui-même l'exécution.

Toutes ces mesures ont acquis au ministre de la guerre une grande popularité et l'on compte sur son énergie pour les maintenir, pour les accentuer, pour résister à toutes les suggestions, d'où qu'elles viennent.

Un personnage important disait à quelqu'un de ma connaissance :

« Les circulaires de Gallieni ? Peuh ! On ne les appliquera pas, ce sont des coups d'épée dans l'eau... et puis, ce serait désorganiser les bureaux... »

D'abord, ce qu'il faut, avant tout, c'est organiser la victoire. Le renvoi au front des trois quarts des officiers et employés de bureaux ne désorganiserait nullement ceux-ci. Le quart demeuré en place suffirait parfaitement à mettre au courant les nouveaux venus.

Ces nouveaux venus, où les prendre ? Oh ! ce n'est pas difficile. Il y a, à Paris, des quantités de Français, hommes de lettres, rentiers, anciens fonctionnaires, industriels ou commerçants, de 45 à 65 ans, dont le temps est libre et les capacités plus que suffisantes. Ils ne demanderaient pas mieux que de consacrer leur temps au service du pays. Pourquoi ne les emploie-t-on pas ?

Au début des hostilités, j'avais écrit au président de la République pour lui offrir mon dévouement ; une lettre aimable fut toute la réponse. Vint la seconde année de guerre ; je renouvelai ma sollicitation et l'on me répondit que, des très nombreuses demandes adressées depuis un an et émanant de personnes qui offraient leurs services, aucune n'avait abouti.

N'y a-t-il pas, cependant, dans les ministères, bien des emplois que des hommes habitués comme moi à écrire, que d'anciens fonctionnaires ou commerçants, que des rentiers pourraient remplir convenablement, permettant de rendre ainsi au service armé leurs titulaires actuels ? Et le travail féminin ? Ne peut-on pas l'utiliser ? Il y a, paraît-il, au ministère de la guerre, un service, celui de l'état civil, qui occupe 500 employés. Pourquoi ne pas remplacer ceux-ci par des femmes ?

Allons, mon général, continuez ce que vous avez si bien commencé, ce pour quoi la France vous est reconnaissante. Faites appel aux bonnes volontés masculines et féminines et vous n'aurez que l'embarras du choix.

Et puis, pendant que vous y serez, faites donc passer un nouvel examen médical à tous ceux qui, depuis le début, classés dans les services auxiliaires, ont pris des forces à l'air libre et sont maintenant des hommes faits. Vous y trouverez certainement à récupérer une brigade ou une division. Mais, là encore, soyez impitoyable aux recommandations et exigez, des examinateurs, une impartialité absolue.

Permettez-moi de vous conter, au sujet de l'examen médical, une petite anecdote :

C'était pendant la dernière semaine de janvier 1915. Un de mes amis — qui me rapporta l'histoire le lendemain — regagnait son domicile, en tramway. Près de lui s'assoient deux médecins militaires. A mi-voix, ils parlaient du recrutement, dont les opérations se poursuivaient alors ; mon ami, qui a l'oreille fine, put saisir ce qui suit : — Moi, disait l'un, j'en ai pris (des conscrits) 420 sur 500.

— Ah ! ce n'est pas comme moi, répliqua l'autre médecin. Je n'ai guère pu en prendre plus de la moitié. Beaucoup d'entre eux étaient atteints de la même maladie.

— Laquelle ? — La maladie Malry, ou la maladie Augagneur, ou la maladie Sembat...

Autrement dit, les recommandations émanaient de personnages si influents que l'infortuné médecin se voyait contraint de s'incliner devant elles et d'exempter à tour de bras.

Avec le général Gallieni, on peut être assuré que l'égalité ne sera pas un vain mot.

Adrien Vartoy.

Nouvelles religieuses

Une cérémonie à Paris

Le cardinal Amette, archevêque de Paris, a présidé, hier, jeudi, une messe solennelle, célébrée à l'église de Notre-Dame-des-Victoires, pour la France et les Alliés. De nombreuses personnalités politiques et parlementaires, dont M. Denys Cochin, ministre d'Etat, y assistaient.

L'archevêque de Paris a félicité les parlementaires de s'associer aux prières pour que Dieu seconde la

haute valeur des chefs et l'admirable vaillance des soldats et, par son action indirecte, hâte l'heure de la victoire.

Mort de l'évêque de Jassy

A Jassy (Roumanie) vient de mourir Mgr Camilli, de l'Ordre des Franciscains, qui fut le premier évêque de ce diocèse, érigé par Léon XIII en 1884. Ayant démissionné en 1894, il fut remplacé par Mgr Dominique Jaquet, auquel encore il succéda après que notre éminent concitoyen eut donné sa démission (1903). Mgr Camilli était né à Monterubbiano (Italie centrale), en 1810.

La consécration de Mgr Minorette

Lugano, 20 janvier.
Mardi, à Seregno (province de Milan), a eu lieu la consécration épiscopale du nouvel évêque de Crema (Italie septentrionale), Mgr Dalmazio Minorette, évêque de Seregno et ancien professeur dans les séminaires tessinois. La cérémonie fut accomplie par le cardinal Ferrari, archevêque de Milan. Toutes les associations catholiques de la localité et des alentours y ont pris part, ainsi que les autorités communales et le député Sisti-Legnani (libéral-moderé). Le soir, à la Maison du peuple catholique, on fit l'événement par une grande manifestation en l'honneur du vénéré Pasteur, dont un article du député Meda, dans une publication de circonstance, rappelle les grands mérites au point de vue de l'action catholique sociale.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 19 janvier

Communiqué français d'hier jeudi, 20 janvier :

Entre l'Oise et l'Aisne, quelques contacts de patrouilles au cours de la nuit, dans la région de Puisaleine.

En Champagne, notre artillerie a dispersé un convoi de ravitaillement sur la route de Ville-sur-Tourbe à Vouziers.

Un avion ennemi a lancé sur les faubourgs de Lunéville trois bombes, qui n'ont causé aucun dégât. Un autre appareil ennemi a été abattu près de Flin. Les deux officiers qui le montaient ont été faits prisonniers près d'Ogeville, au sud-est de Lunéville.

Communiqué allemand d'hier jeudi, 20 janvier :

Hier soir, nos positions au nord de Frelinghien ont été attaquées sur une largeur de quelques centaines de mètres par les Anglais, qui ont fait usage de bombes dégageant de la fumée. L'ennemi a été repoussé. Il a eu de fortes pertes.

L'artillerie ennemie a bombardé systématiquement l'église de Lens.

Un biplan anglais de combat, armé de deux mitrailleuses et faisant partie d'une escadrille ennemie, a été abattu près de Tourcoing par un avion allemand.

Sur l'Yser, le feu de nos canons de la défense aérienne a obligé des avions ennemis à atterrir dans les lignes ennemies. L'avion a été ensuite détruit par le feu de notre artillerie.

Les établissements militaires de Nancy ont été bombardés par nous la nuit dernière.

Journée du 20 janvier

Communiqué français d'hier jeudi, 20 janvier, à 11 heures du soir :

Entre la Somme et l'Aube, notre artillerie a bombardé, près de la gare de Chaulnes, des établissements occupés par l'ennemi. Son tir a provoqué un incendie, suivi d'explosions.

Au nord de l'Aisne, sur la route de Corbény, une colonne ennemie a été prise sous notre feu et dispersée.

Aux environs de la ferme du Choléra, un tir violent de nos batteries a causé des dégâts importants aux tranchées de l'adversaire.

Actions d'artillerie intermittentes sur le reste du front.

Conférence de ministres des Alliés

Londres, 20 janvier.

Un communiqué Reuter déclare que la mission française à Londres avait pour objet la continuation des conférences dans le but d'assurer la coordination des efforts pour la poursuite de la guerre.

FRONT AUSTRO-RUSSE

Vienne, 20 janvier.

Communiqué austro-hongrois : La nouvelle bataille sur le front de Bessarabie déjà signalée hier et qui se sont toutes produites dans les premières heures de la matinée, nos braves troupes, en particulier la division de honnêtes de Budapest, ont eu à repousser, presque à chaque heure, jusque dans l'après-midi, des attaques opiniâtres de forces supérieures sur divers points du front entre Tepeharoutz et Bojan.

Au cours des combats, l'ennemi a pénétré quelquefois dans nos tranchées, mais toujours il a été repoussé dans des corps à corps. Une fois, entre autres, dans une contre-attaque éner-

gigue des régiments 6 et 30 de houvets, il a éprouvé de graves pertes. Le terrain en avant de nos retranchements est parsemé de cadavres russes.

Dans le secteur occupé par certains bataillons, 800 à 1000 Russes ont tombés. Pendant toute la journée, les autres parties du front de l'armée Pfanner-Baltyn ont été prises sous le feu de l'artillerie russe. Sur le front contigu, au nord, en Galicie orientale, il y a eu également un court duel d'artillerie.

Le voyage de Guillaume II

Nisch, 20 janvier. Le roi Ferdinand, le prince Boris, le président du Conseil, le généralissime ont accompagné l'empereur Guillaume jusqu'à la station de Stalatch où un dîner fut servi.

A quatre heures du matin, le roi, le prince et leur suite sont rentrés à Nisch. L'empereur aurait l'intention de passer quelques jours à Belgrade, d'où il comptait aller en automobile à India et de là en bateau à Orsova, à la frontière de la Hongrie et de la Roumanie, passer en revue la division stationnée près de cette ville.

On recense le bois de noyer

D'après le journal agrarien la Deutsche Tageszeitung, de Berlin, le gouvernement de l'empire a prescrit un inventaire du bois de noyer, avec déclaration obligatoire.

Le revirement persan

Pétrograd, 20 janvier. On mande de Téhéran que le conseil des ministres, sous la présidence de Ferman Ferman, a approuvé en principe l'alliance de la Perse avec la Russie et l'Angleterre.

Il y a une année

21 janvier 1915

Les Allemands regagnent tout ou partie du terrain perdu dans la forêt d'Apremont et au nord-ouest de Pont-à-Mousson.

Premiers combats au Hartmannswillerkopf. Les Allemands attaquent la position occupée par les Français depuis leur entrée en Alsace.

L'opposition ottomane

Le prince Sabaheddine et le général Cherif pacha, qui travaillaient jusqu'ici séparément, viennent de faire fusion avec tous leurs amis politiques.

L'opposition ottomane ne formera plus à l'avenir qu'un seul corps sous la présidence du prince Sabaheddine.

Le grand-maître de la franc-maçonnerie allemande

De Vilna, on annonce la mort du gouverneur militaire allemand de cette ville, le lieutenant-général Wegner. Le lieutenant-général Wegner était depuis quatre ans grand-maître de la Grande-Loge nationale des francs-maçons de Prusse, dite des Trois Globes, fondée par Frédéric II.

Au Mexique

Les journaux de New-York annoncent que des bandits mexicains, opérant dans la province d'Arizona, ont enlevé sept Américains appartenant à la police, qu'ils ont emmenés vers le Mexique avec l'intention de les assassiner. Les troupes américaines sont parties à la poursuite des bandits.

Nouvelles diverses

Pour répondre à la visite du grand-duc Georges, le prince héritier du Japon visitera, en avril, la Russie, ainsi que l'Angleterre.

Le R. P. Rutten, secrétaire général des Syndicats chrétiens de Belgique, est de retour des Etats-Unis, où il a fait de nombreuses conférences.

Nous prions les abonnés qui nous ont mentionné expressément leur ancien domicile.

Confédération

Le Loetschberg en 1915

Le chemin de fer du Loetschberg a encaissé, en 1915, une recette totale de 3,649,756 fr., soit 573,156 fr. de moins qu'en 1914.

La plupart des autres lignes bernoises enregistrent une diminution de recettes analogue; on signale celle de Berne-Schwarzenbourg, qui a encaissé, l'an dernier, 7,418 fr. de plus qu'en 1914.

LA SUISSE ET LA GUERRE

A la Nouvelle Société helvétique

On nous écrit de Berne, jeudi: Sur la demande du groupe de Genève, la Nouvelle Société helvétique a tenu, cet après-midi, au Casino, une réunion en vue d'assurer, en présence de l'affaire de l'état-major, le contact entre Confédérés. L'assemblée, fort nombreuse, était présidée par M. Steck.

M. Carry exposa le point de vue du groupe de Genève. M. A. Schorderet donna lecture d'une résolution du groupe de Fribourg, affirmant la nécessité d'une union fraternelle entre Confédérés. M. Durr, de Bâle, fit part, avec une belle franchise, des appréhensions qu'inspire l'agitation populaire à beaucoup de nos Confédérés; puis M. W. Rappard, professeur à l'Université de Genève, félicita M. Durr d'avoir parlé en toute liberté, et lui donna courtoisement la réplique.

Il appartenait à un Suisse allemand fixé à Genève depuis quelques mois, M. Tœndury, d'exposer à nos Confédérés avec une large bienveillance et une grande maîtrise quel est actuellement le courant des idées dans la Suisse romande. M. le major Roger de Diesbach, au contraire, invita les Suisses français à observer mieux quelques-unes des qualités qui distinguent la plupart de nos Confédérés au cours du présent conflit international: la mesure et la discrétion; si la discorde s'introduisait entre Suisses, ajouta-t-il en une vibrante péroraison, cela ne favoriserait que les influences étrangères et mettrait en péril l'existence même de la Confédération. M. Oeri, rédacteur aux Basler Nachrichten, justifia la conduite, en cette affaire, du Conseil fédéral et de l'état-major. Enfin, M. Gonzague de Reynold exposa quelles avaient été les démarches du secrétariat de la Société.

Il est indéniable que cette discussion libre, vivante, animée d'un esprit profondément patriotique, a contribué à rapprocher les divers points de vue en présence, et que les participants, accourus des diverses régions de la Suisse, s'en sont retournés mieux orientés sur les multiples aspects des questions actuelles, comme sur les nombreux devoirs de l'heure présente.

Prisonniers russes évadés

Hier, jeudi, vers midi, la gendarmerie de l'armée a amené, à Porrentruy, cinq déserteurs russes, dont deux sous-officiers, qui avaient été détenus comme prisonniers de guerre à Mulhouse. Occupés dans une fabrique, ils avaient réussi à s'échapper et à traverser la frontière. Ils étaient arrivés jusqu'à Alle, où ils ont été arrêtés. Ils ont été conduits à Berne.

ARMEE SUISSE

Le colonel Römer

A été relevé de son commandement, avec remerciements pour les services rendus: M. le colonel Hans Römer, de Bienna, commandant de la brigade d'infanterie 5.

CANTONS

ZUBICH

Emprunt. — Conformément aux pleins pouvoirs qui lui ont été accordés par le Grand Conseil, le Conseil d'Etat va soumettre, ces jours prochains, à la souscription publique, un premier emprunt de cinq millions à 4 1/2 %, destiné à augmenter le capital de la Banque cantonale.

ARGOVIE

L'Etat électricien. — Conformément à la demande du conseil d'administration de l'entreprise des usines électriques d'Argovie, le Conseil d'Etat argovien propose au Grand Conseil de fixer à neuf millions le capital de fondation de l'entreprise et de contracter un emprunt pour constituer ce capital.

TESSIN

Une fin chrétienne. — On nous écrit de Lugano: On vient de conduire au champ du repos la dépouille mortelle de M. Joseph Fusoni, ancien conseiller municipal et qui était encore, il y a un mois, conseiller communal de Lugano. M. Fusoni avait été chef de gare ici, puis à Bellinzone. Ce fut dans le temps un radical des plus militants. Mais sa nature franche et le fond d'éducation religieuse qu'il avait reçus à Schwyz ne tardèrent pas à le mettre en opposition avec les sectaires de son parti. Il sut faire preuve d'indépendance; puis il revint à la pratique de la religion. Sa mort fut édifiante. Il avait 74 ans.

Echos de partout

LES RATS DE VILLE ET LES RATS DES CHAMPS

De l'illustration: Nos bonnes caves, raconta le Rat de ville, sont devenues inhabitables. Par suite du bombardement, les bourgeois y ont élu domicile. Nous ne sommes plus chez nous... Voilà pourquoi, mon cher Rat des champs, ma femme, mes enfants et moi, venons vous demander l'hospitalité dans les tranchées... On vous y dit fort bien.

— Soyez les bienvenus, nous sommes déjà 200,000, mais on se serrera un peu... Venez donc visiter les boyaux... la nourriture y est saine et abondante. Quand je suis arrivé ici, il y a trois mois, j'étais maigre comme un clou.

— Qu'est-ce que vous mangez le matin? — Nous avons des draps, des couvertures, du suif, des colottes, approvisionnements variés, il y a de tout... Quelques affamés bouillottent même les sacs de cartouches... Nous avons des selles, des harnais, du cuir, etc., et de la viande excellente... Jamais, mon cher ami, nous n'avons eu de meilleure viande... Ce que j'aime pourtant le mieux, moi qui suis un vieux gourmet, c'est la bête d'un cavalier au repos... Après avoir rongé le cuir du Poilu qui dort, on arrive à la chair même... C'est délicieux, sauf quand le type se fâche... Les fantassins, avec leurs bandes de drap, sont exquises: ils sont tellement habitués à nous qu'ils en ont pris leur parti... ils ne disent rien... Vraiment, l'indépendance à bien fait les choses... Les tranchées sont des greniers d'abondance.

LES SOULIERS

Du Petit Parisien: Ils boivent... Ils sont sous l'eau et abominablement gris. Cependant, ils tiennent debout: debout en boue.

On les traite quelquefois de sales galoches; ils ne répondent pas parce qu'on leur met des lacets sur la langue.

Les deux font la paire; je me la ferai tout seul si l'on m'en donne en permission et je dirai en partant: « Détalons, détalons! »

MOT DE LA FIN

Chez le docteur: Un abonné demande la communication avec son médecin.

L'abonné. — Docteur, c'est vous? — Oui. — Voici ce qui arrive: ma femme est bien fatiguée, elle a la langue blanche, beaucoup de difficultés à avaler et, au fond de la gorge, on voit un peu de blanc.

Le docteur. — C'est une angine.

L'abonné. — Que faut-il faire? Malheureusement un employé change la communication, et l'abonné reçoit la consultation donnée par un mécanicien à un propriétaire de machine à vapeur: « Laissez-la donc refroidir cette nuit et, demain matin, avant de la chauffer, dégraissez-la et frappez-la avec un marteau, puis prenez une lance d'arrosage à forte pression et lavez-la. »

POINTES SECHES

Celui qui ne s'examine pas examine sévèrement les autres.

autres. Il surveille la boutique d'autrui, tandis que la sienne est en désarroi.

On doit tout arranger dans sa vie pour fermer convenablement la porte après soi, quand on devra en sortir.

FAITS DIVERS

ETRANGER

L'incendie d'un atelier de reliure. Un incendie a détruit, au nord de Londres, des ateliers de reliure occupant 300 personnes. Il n'y a, heureusement, aucune victime, mais les dégâts s'élevaient à près de deux millions de francs.

SUISSE

Un partielle. A Bâle, le jeune fils d'un commerçant a commis, pendant la nuit, un attentat contre ses parents, dans la chambre desquels il pénétra, armé d'un marteau et d'un couteau. Il frappa d'abord son père, qui était endormi, puis sa mère qui voulait intervenir. Le père est gravement atteint à la tête, et la mère à un bras. L'assassin est sous les verrous.

Sous un train

Hier, jeudi, à la gare d'Olen, un chef d'équipe du service des manœuvres, Ernest Kohler, est tombé sous les roues d'un train de marchandises, qui lui a écrasé les deux jambes. Le malheureux a été transporté à l'hôpital dans un état désespéré.

TRIBUNAUX

L'espionnage. Le tribunal de la 3^{me} division a condamné un ressortissant allemand, reconnu coupable d'espionnage au détriment de la France, à six semaines de prison avec déduction de quatre semaines de détention préventive, à 1000 fr. d'amende, à cinq ans d'expulsion du pays et aux frais.

FRIBOURG

Lettre de S. G. Mgr Schmid de Grüneck

AU VÉNÉRABLE CLERGÉ DU DIOCÈSE DE LAUSANNE ET GENÈVE (Parue dans la Semaine catholique de ce jour.)

Par ce dernier acte de l'administration apostolique du diocèse de Lausanne et Genève dont le Saint-Père a daigné Nous charger, Nous notifions au Vénérable Clergé la consécration épiscopale reçue par Monseigneur D^r Placide Colliard le 9 janvier dernier, dans l'église de Sainte-Claire à Rome, des mains de Son Eminence le Cardinal Cajetan De Lai, assisté de Sa Grandeur Monseigneur Alfred Peri-Morosini, Administrateur apostolique du Tessin, et du Soussigné. Immédiatement après, le 11 janvier, le nouvel Evêque a présenté au Soussigné, jusqu'alors Administrateur du diocèse, la Bulle pontificale qui l'investissait de la juridiction épiscopale et lui confiait l'administration de Son diocèse.

En conformité des prescriptions de la Bulle de nomination, Nous en ordonnons la lecture du haut de la chaire le troisième dimanche après l'Epiphanie, c'est-à-dire le 23 janvier, dans toutes les églises paroissiales du diocèse.

Nous prions la divine Providence d'accorder au nouveau Pasteur qu'elle vous a donné, un ministère long et fructueux.

Nous invitons le Vénérable Clergé à garder, plus particulièrement que jamais, en ces temps troublés que nous traversons, une fidélité inébranlable au Saint-Siège et à l'Evêque.

Nous exhortons les fidèles du diocèse de Lausanne et Genève à conserver, dans l'esprit de l'union la plus intime avec le Souverain Pontife et l'Eglise, le précieux héritage de la foi catholique que lui ont légués ses Evêques vénérés et le Bienheureux P. Cansius.

C'est avec cet affectueux souhait que Nous prenons congé du diocèse que Nous avons eu l'honneur d'administrer provisoirement et auquel Nous garderons toujours le meilleur souvenir. Rome, le 11 janvier 1916. † GEORGES, Evêque de Coire.

Traduction de la bulle pontificale de nomination

A Nos chers Fils, le Clergé et le peuple du diocèse de Lausanne et Genève, Salut et Bénédiction apostolique.

Après avoir entendu l'avis de Nos vénérables Frères les Cardinaux de la sainte Eglise Romaine et en vertu de Notre Autorité apostolique, Nous avons aujourd'hui nommé Notre cher Fils Placide Colliard, vicaire général du diocèse de Lausanne et docteur en droit canonique, à l'Eglise de Lausanne à laquelle est attaché le titre de Genève, actuellement privée de Pasteur, et Nous l'avons placé à la tête de cette Eglise comme Evêque et Pasteur.

Nous vous l'ordonnons et vous y exhortons, recevez cet Evêque, que Nous avons élu, comme Père et Pasteur de vos âmes, rendez-lui les honneurs qui lui sont dus; obéissez, comme il le convient, à ses avis et à ses ordres, afin que vous puissiez vous réjouir d'avoir trouvé, lui en vous des Fils dévoués et vous en lui un Père bienveillant.

Nous voulons et Nous ordonnons que par les soins et sur l'ordre de l'Ordinaire, qui gouverne présentement votre diocèse, Nos présentes lettres soient lues dans les églises paroissiales le premier jour chômé qui suivra leur réception.

Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, le 6 décembre, la deuxième année de Notre Pontificat.

BENOIT XV, P. P.

Echos du séjour de S. G. Mgr Colliard à Rome

Dans une lettre retardée par la censure italienne, notre correspondant de Rome nous écrit:

Le 12 janvier, au palais du Vatican, Son Exc. Mgr Sanz de Samper, Maître de chambre de Sa Sainteté, a offert un dîner en l'honneur de Sa Grandeur Mgr Colliard, évêque de Lausanne et Genève.

Y avaient été invités S. G. Mgr Colliard; S. G. Mgr Jaquet, archevêque de Salamine; S. G. Mgr Peri-Morosini, évêque administrateur apostolique du Tessin; S. G. Mgr Schmid de Grüneck, évêque de Coire; Mgr Tedeschini, substitué de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté; Mgr Gerlach, camérier participant de Sa Sainteté; Mgr Migone, camérier participant de Sa Sainteté; M. le colonel Repond, commandant de la Garde suisse pontificale; Mgr Corragioni d'Orelli, Prêlat de la Maison du Souverain Pontife, aumônier de la Garde suisse pontificale.

Monseigneur le Maître de chambre de Sa Sainteté est presque diocésain de Fribourg ou, chaque année, il passe ses vacances auprès de son beau-frère, le comte Peri-Morosini, qui réside avec sa famille en son château de Middel.

Dans l'audience particulière que lui a accordée de nouveau S. S. Benoît XV, lundi dernier, au lendemain de son sacre, S. G. Mgr Colliard a présenté au Souverain Pontife M. l'abbé Villard, curé de sa paroisse natale. Et le Saint-Père, spontanément, a autorisé celui-ci à donner à ses paroissiens la bénédiction papale.

La mobilisation de la 2^{me} division

On nous téléphone de Berne que nos soldats seront mobilisés de nouveau pour le 21 février, en même temps que ceux de la 1^{re} division.

Mais les effectifs étant très forts, la moitié seulement des hommes de la 1^{re} et de la 2^{me} division seront rappelés sous les drapeaux.

On croit qu'on mobilisera d'abord deux compagnies par bataillon, lesquelles tiendront campagne pendant trois mois, au bout desquels elles seraient remplacées par les compagnies non mobilisées.

Ecoles de recrues

Les recrues d'infanterie de langue française et allemande qui désirent participer, en 1916, à l'école de recrues du 29 mars au 3 juin doivent en faire la demande à la Direction militaire; mais, le contingent des recrues de cette école étant limité, la Direction militaire se réserve éventuellement d'écarter les demandes en surplus.

La maison du mensonge

par ROGER DOMBRE

Le docteur jeta un rapide coup d'œil sur ta défunte et sur ceux qui l'entouraient. Il aperçut des figures plus troubles encore que chagrines et il posa quelques questions à M. Margaresnes qui paraissait tout à fait hors d'état d'y répondre.

Léone parla pour lui.

« Docteur, expliqua-t-elle, mon frère est bien démonté en ce moment; il arrive de voyage ce matin même, pour trouver un deuil inopiné à la maison. Une parente de ma belle-sœur vivait chez nous depuis deux jours, venant d'Angleterre pour soigner sa santé dans son pays natal. Elle se plaignait que la traversée, fort rude, avait achevé de l'épuiser; malgré quelques faiblesses qui paraissaient tout à fait hors d'état d'y répondre.

Léone parla pour lui.

« Docteur, expliqua-t-elle, mon frère est bien démonté en ce moment; il arrive de voyage ce matin même, pour trouver un deuil inopiné à la maison. Une parente de ma belle-sœur vivait chez nous depuis deux jours, venant d'Angleterre pour soigner sa santé dans son pays natal. Elle se plaignait que la traversée, fort rude, avait achevé de l'épuiser; malgré quelques faiblesses qui paraissaient tout à fait hors d'état d'y répondre.

fixés sur elle la veille encore. Etait-ce donc cela, l'agonie? Pourrait-elle se raidir, ne devant pas se troubler.

« Le prêtre était venu hier au soir, reprit-elle, notre malade a suivi attentivement les dernières cérémonies, puis elle s'est endormie, non sans avoir encore éprouvé une ou deux faiblesses. Pas plus que moi, ma belle-sœur ne s'attendait à l'événement qui survint ensuite. Elle l'a trouvée morte ce matin, en pénétrant dans sa chambre.

Germaine esquissa un signe affirmatif; sa gorge contractée se refusait à laisser passer les sons.

« Le docteur souleva les paupières de la défunte, palpa ses membres raidis et griffonna rapidement quelques mots techniques pour obtenir le permis d'inhumation.

« Elle déclara: « Gravement atteinte déjà, la malade a été fortement secouée par la fatigue d'une mauvaise traversée en plein hiver, et le cœur a fléchi subitement. Voilà mon opinion. »

Léone lui posa de nouveau quelques questions, et il sortit, après un vague geste de condoléance aux trois personnes présentes, sur lesquelles deux surtout paraissaient atterrées.

En s'éloignant, il jeta sur mademoiselle Margaresnes un regard approbateur.

« Brave petite jeune fille murmura-t-elle; la seule qui sache se posséder. Le percepteur semble tout à fait démonté, et sa femme ne vaut guère mieux. Celle-ci, du moins, n'a pas perdu la tête. Margaresnes le suivit de près, incapable à cet instant d'affronter la présence de Germaine et

celle, plus accusatrice encore, de la pauvre morte qui dormait, tout près, son dernier sommeil.

« La tête vide, la conscience bourlée, il allait dans la rue comme au hasard; mais Léone qui, de la fenêtre, surveillait ses pas, le vit se diriger du côté de la mairie.

« Elle revint dans la salle à manger et, d'un geste fiévreux, compulsa le contenu de l'enveloppe laissée sur la table.

« Un sourire indéfinissable plissa ses lèvres: l'acte de naissance de Germaine-Marie Lemaire manquait à l'appel.

« Ainsi, Paul Margaresnes avait pris la précaution de s'en munir.

« Plus moyen de reculer: le mensonge était consommé.

« Tout le reste du jour, le percepteur et les jeunes filles se relayaient dans la chambre mortuaire. Mais vers le soir, le curé de la paroisse, pris de pitié, songea à les faire aider. Il était venu prier — lui-même — près de la jeune femme, et quelques détails insignifiants lui avaient révélé la misère ambiante.

« Au retour, il passa chez une vieille ouvrière qui faisait profession de veiller les morts.

l'aumône d'une prière désintéressée, ceux qui l'entouraient ayant trop à se faire pardonner...

VI

« Le lendemain, de bonne heure, Paul Margaresnes et les jeunes filles se retrouvèrent autour de la table du déjeuner.

« La veillesse charitable s'était vu congédier avec force remerciements et n'avait pu empêcher mademoiselle Margaresne de lui glisser dans la main une pièce blanche, Léone espérant, par cette générosité, calmer les révoltes de sa conscience gênée depuis l'heure de la substitution.

« D'ailleurs, la vieille femme n'avait-elle pas versé une larme de compassion sur la pauvre enfant si vite enlevée à l'affection des siens? Or, l'enfant, c'était Germaine Lemaire, à en croire l'état civil. En échange, la véritable Germaine devait s'essayer de son mieux au personnage de celle qu'elle remplaçait. Situation, certes, peu banale.

« Bébé dormait encore, et les trois amis, — les trois complices, — trouvaient la maison étrangement vide et silencieuse. Même, s'il faut tout avouer, le pauvre corps sans vie étendu dans la chambre voisine commença à les gêner; car ce n'est pas en vain que l'on violente sa conscience et trahit la vérité.

« Tout leur paraissait donc périls et obstacles déjà.

« Avant tout, ils devaient d'urgence apprendre à tenir leurs rôles; que pas un mot, pas un geste, pas même une hésitation ne vint trahir le dangereux secret.

faisaient mine d'avaler allègrement le triste café de chicorée servi par Léone.

« Ils croyaient ainsi s'abuser l'un l'autre et se persuader qu'ils gardaient l'esprit à l'aise.

« Les difficultés, du reste, n'étaient pas finies; on peut même dire qu'elles allaient s'accumuler jusqu'à ce que le décès de Madame Barret vint tout aplanir.

« A peine sa femme enterrée, le percepteur reprendrait son poste au bureau et subirait sans retard la vérification annoncée.

« Pour parer à cet événement, il se présenterait chez un notaire de la ville et lui demanderait la somme nécessaire à la régularisation de ses comptes, sous prétexte de subvenir aux frais imprévus causés par les funérailles de sa parente.

« Germaine l'accompagnerait; on présenterait la dernière lettre de Madame Barret à sa nièce et quelques lignes du chargé d'affaires de la vieille dame.

« Ces lignes répondaient à la question anxieuse de l'héritière, que sa maîtresse n'avait plus que le souffle et que l'on eût à faire diligence si l'on désirait recueillir son dernier soupir.

« Les Margaresnes n'avaient-ils pas toutes les chances pour eux, sur ce témoignage, le notaire consentait à avancer un ou deux billets de mille francs au percepteur? Ne lui offrait-on pas, comme garantie éventuelle, la certitude absolue du gros héritage qui allait échoir à Madame Margaresnes? (A suivre.)

Décès

M. le député Nicolas Blanchard, de Tavel, est décédé le 19 janvier, à l'âge de 61 ans.
M. Blanchard avait été élu député le 23 août 1891. Il remplissait depuis plusieurs années les fonctions de scrutateur. C'était un des membres les plus assidus de l'assemblée législative. Quoiqu'il se mit rarement en évidence, M. Blanchard portait un grand intérêt aux questions en délibération et aux affaires publiques en général.
M. Blanchard a exercé avec autorité les charges de syndic de Tavel et de juge de paix.

Belles-Lettres

La Société de Belles-Lettres nous prie de faire savoir au public que, sur le désir du Recteur de l'Université, les conférences qu'elle avait annoncées dans la *Liberté* ne seront pas données sous ses auspices.

A leur tour, les Vieux-Belletrienais fribourgeois nous prient d'annoncer que les belles-lettres leur ont abandonné l'organisation de leurs conférences.

Ces conférences auront lieu suivant le programme que nous avons déjà publié, les vendredis 28 janvier, 4, 11 et 18 février, à 8 h. 1/2 du soir dans la salle de la Grenette.

Concert

en faveur des Sonpes populaires

Voici le programme de l'intéressant concert que donneront dimanche prochain, à la Grenette, à 8 1/2 heures, la musique « La Concordia » et le chœur d'hommes « La Mutuelle », avec le bienveillant concours de M. Litzelmann, baryton, et des élèves de l'Orphelinat de la Ville.

Horatius Coelès, ouverture (La Concordia) : Méhul.
Menuet de l'Arlesienne (La Concordia) : Bizet.
La bannière et La Gruyère est belle (chœurs d'hommes) : J. Bovet.
Arioso du Roi de Lahore, M. Litzelmann : Massenet.

Ma Patrie, chœurs mixtes (La Mutuelle et les élèves de l'Orphelinat) : Liebe.
Lever du soleil, chœurs mixtes (La Mutuelle et les élèves de l'Orphelinat) : Niels-Gade.
Hymne au Printemps, chœur d'hommes : J. Bovet.
Aubade : Léo Sachs.
Le poète mourant : Ch. Bovy-Lysberg.
Pensée d'automne, M. Litzelmann : Massenet.
L'été, chœur d'hommes : Attenhöfer.
Stradella, ouverture (La Concordia) : Flotow.
Le piano d'accompagnement sera tenu par M^{me} Lombriser-Stœcklin.

Prix des places : Réservées, 2 fr.; premières, 1 fr. 50; secondes, 0 fr. 80.

Entrée gratuite pour Messieurs les membres honoraires et passifs des deux Sociétés. Néanmoins, on recommande le but charitable du concert.

On a appris avec plaisir que M. Litzelmann a bien voulu chanter dans ce concert de bienfaisance. Comme on sait, M. Litzelmann est professeur de chant à notre Conservatoire, où il a eu de nombreux élèves, ces années dernières. Il y a longtemps — depuis l'opéra Mireille — que nous n'avons plus eu le plaisir de l'entendre, et nous sommes persuadés qu'il aura chez nous le même succès qu'à Berne, où il est très estimé et où il chante souvent, spécialement dans les auditions de musique de chambre.

Conférence sur la Foire de Lyon

Nous rappelons au public fribourgeois que c'est aujourd'hui, vendredi, à 8 h. 1/2 du soir, qu'aura lieu la conférence, publique et gratuite, déjà annoncée, sur la Foire de Lyon.

Sous les auspices de 6 Sociétés commerciales de notre ville, à savoir la Société fribourgeoise du commerce et de l'industrie, celle des négociants et industriels, celle des jeunes commerçants, la section fribourgeoise de la Société suisse des voyageurs de commerce, enfin la Société des arts et métiers, M. Arlaud, de Genève, membre de la commission organisatrice de la Foire, exposera l'organisation et les avantages de cette entreprise.

Ces avantages ont été compris immédiatement par les professionnels qui patronnent la conférence et toute personne soucieuse des intérêts de notre industrie voudra entendre de très intéressants exposés de M. Arlaud.

Les « foires » de ce genre présentent le très grand avantage de mettre en relations directes les fabricants et les acheteurs. Les premiers y trouvent bien des clients qu'ils auraient peine à découvrir autrement et nos industriels fribourgeois débouchés. Les acheteurs ont, dans des réunions de ce genre, l'occasion de voir les créateurs mêmes de beaucoup d'objets qu'ils ne pourraient se procurer que par une voie détournée; ils font connaissance avec des régions nouvelles pour eux, où ils n'avaient pas l'habitude de se fournir; enfin, ils y trouvent, pour ainsi dire « avant la lettre », les nouveautés que, dans toutes les branches du commerce, on recherche toujours.

Une preuve que l'utilité de telles assises internationales de l'industrie est et a été universellement reconnue réside dans le fait que des « foires » analogues à celle de Lyon se tenaient et se tiennent encore dans divers pays. Citons la Foire de Leipzig, dont les participants rentrent chez eux avec de grosses commandes en nombre suffisant pour entretenir l'activité de leurs usines ou de leurs ateliers pendant l'année entière. Ils ont l'avantage d'exécuter ces ordres à loisir, par séries, sans hâte ni personnel supplémentaire. Citons encore, en Suisse même, la

grande foire de Zurich, dont l'action fut naguère si bienfaisante.

La Foire de Lyon sera tout cela et mieux encore puisqu'elle pourra bénéficier de l'expérience de ses devancières. Les sociétés commerciales et industrielles de Fribourg le comprennent et c'est pourquoi elles convient leurs membres et le public en général à venir, ce soir, entendre M. Arlaud.

Chemins de fer électriques de la Gruyère

Le bulletin de recettes mensuelles des C. E. G. pour 1915 vient de paraître, avec les résultats approximatifs des trois derniers mois. Les recettes des C. E. G. pour l'an dernier est de 621,558 fr. 54; elles étaient de 534,974 fr. 86 en 1914; l'augmentation est ainsi de 86,583 francs 68 cent. Cette augmentation porte surtout sur le trafic des marchandises. Les C. E. G. ont transporté en 1915 au total 93,438 tonnes de marchandises, qui ont rapporté une recette de 377,518 fr. 85 (80,834 tonnes et 300,360 fr. 69 en 1914). Il y a eu également une augmentation pour le trafic des voyageurs. Il a été transporté, l'an dernier, 573,740 voyageurs, soit 34,859 de plus qu'en 1914, ce qui a valu une augmentation de 9425 fr. 52 dans les recettes du service des voyageurs.

Conférences agricoles

Dimanche, 23 janvier, à 2 heures de l'après-midi, à l'auberge de Vuippens, conférence de M. B. Collard, chef de service du département de l'agriculture, sur la situation économique de la Suisse pendant la guerre.

Le même jour, après les vêpres, à la maison d'école du Paquier, il sera donné une conférence sur l'utilisation et la conservation des froits et légumes.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Société de chant de la Ville, Oratorio « Paulus ». — Ce soir, à 8 1/2 h., au Fasnou, répétition générale urgente pour chœur mixte.

Société suisse des commerçants, section de Fribourg. — MM. les membres sont invités à assister à la conférence donnée aujourd'hui, 21 janvier, à 8 1/2 h. du soir, à l'hôtel de l'Autriche, par M. Arlaud, commissaire général de la foire d'échantillons de Lyon. Soit : La foire d'échantillons de Lyon, son but, son organisation et les conditions de participation.

Société suisse des voyageurs de commerce. — Les membres sont invités à assister à la conférence que donnera M. Arlaud, ce soir vendredi, au 1^{er} étage de l'hôtel de l'Autriche, sur la foire d'échantillons de Lyon.

Cercle de l'Union catholique de la Veveyse, Oratorio-Saint Denis. — Assemblée générale, au local de la Société, dimanche, 23 janvier, à 3 h. après midi. Il sera pris des décisions importantes.

Eclaireurs de Fribourg. — Ce soir, 21 janvier, à 8 h., au local, assemblée. Nomination de deux membres du comité, organisation des patrouilles, mise à jour du contrôle, adhésions. Présence obligatoire.

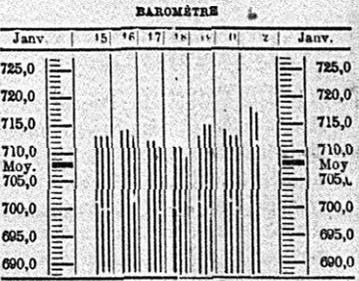
Calendrier

SAMEDI 22 JANVIER

Saints VINCENT ET ANASTASE, martyrs
Le diacre Vincent fut étendu sur un gril posé sur des charbons ardents; on le déchira avec des ongles de fer, on le brûla avec les lames rougies au feu. On le ramena dans la prison qu'on avait jonchée de tessons de pots cassés, afin que son corps, couché sur ces fragments, fût déchiré par leurs pointes. On espérait ainsi le faire apostasier, mais, fortifié par la foi, il cueillit vaillamment la palme du martyre.
Saint Anastase fut étranglé avec soixante-dix chrétiens.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 21 janvier



THERMOMÈTRE C.

Janv.	15	16	17	18	19	20	21	Janv.
8 h. m.	-2	-3	-4	-1	1	3	4	8 h. m.
1 h. s.	-7	-7	-7	-1	3	4	5	1 h. s.
8 h. s.	-3	-4	-4	-1	1	2	4	8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich 21 janvier, midi.
Brumeux à variable. Vent du sud-ouest.

M. B., pasteur

nous écrit : « Je suis émerveillé de l'efficacité des **Pastilles Wybert-Gaba** contre l'enrouement, la toux, les catarrhes, etc. Elles sont sans rivales. Adressez-moi immédiatement, je vous prie, deux boîtes de Pastilles Gaba véritables. »

Exigez les véritables **Pastilles Wybert-Gaba**, invariablement en boîtes bleues. En vente partout.

DERNIÈRE HEURE

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

Bulletin anglais

Londres, 21 janvier.

Communiqué officiel : Hier, jeudi, au cours de combats aériens, nous avons contraint deux avions allemands à descendre dans les lignes ennemies. Nous avons perdu un appareil. La journée a été généralement calme.

La rupture aust-o-monténégine

Milan, 21 janvier.

Parlant de la rupture des négociations austro-monténégriennes, le *Corriere della Sera* dit qu'il ne reste qu'une solution aux troupes du petit royaume : la retraite, telle qu'elle s'est imposée aux Serbes.

Conseil de ministres italiens

Rome, 21 janvier.

Aujourd'hui, vendredi, à 4 heures, se tiendra une réunion du conseil des ministres.

Bombardement d'un port bulgare

Sofia, 21 janvier.

(Officiel) — Le 18 janvier, à 8 heures du matin, une escadre ennemie, comprenant 24 unités, a fait son apparition devant Dedeagatch (sur la mer Egée, entre Gallipoli et la Macédoine). A 9 h. 42, les bâtiments de guerre ont ouvert le feu contre la ville et les hauteurs voisines. A midi, le bombardement était terminé, et l'escadre regagnait la haute mer.

Il n'y a pas eu de victime humaine. Cinq chevaux seulement ont été tués.

Le même jour, une escadre ennemie de 16 bâtiments a croisé, de 8 heures du matin jusqu'à 1 heure après midi, devant la baie de Porto-Lagos.

A 1 h. 05, les vaisseaux ennemis ont ouvert le feu sur les hauteurs qui entourent la ville.

Le bombardement a duré jusqu'à 5 h. 1/2 du soir. L'escadre est alors repartie dans la direction de l'île de Thasos.

Le consul austro-hongrois de Corfou

Vienne, 21 janvier.

Wolff — D'Athènes à la *Correspondance suisse* : M. Théodore Edl, consul d'Autriche-Hongrie à Corfou, qui avait été arrêté par les Français, a été remis en liberté.

Guillaume II et le tsar Ferdinand

Nisch, 21 janvier.

Wolff. — A l'occasion de la visite de Guillaume II à Nisch, un dîner de gala a eu lieu, au cours duquel les deux souverains ont prononcé des discours glorifiant le passé des deux nations et célébrant les exploits de leurs troupes.

Guillaume II et le tsar Ferdinand ont insisté particulièrement sur l'accord intime qui existe entre les deux pays et ont proclamé la volonté inébranlable de mener la guerre jusqu'à la victoire.

Une armée bulgare

Milan, 21 janvier.

De Paris au *Secolo* : Selon une nouvelle de Bucarest, un corps de troupes de 80,000 Bulgares a passé par Orsova (à la frontière hongroise-roumaine), se dirigeant vers la Hongrie.

L'union des Alliés

Londres, 21 janvier.

(Havas.) — A la Chambre des communes, un député demande des renseignements sur la position des Alliés dans l'Adriatique, notamment en raison des événements du Monténégro et de l'Albanie.

Le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères regrette de ne posséder aucune autre information à ce sujet que celles parues dans les journaux.

Un député demande si le conseil de guerre des Alliés comprend des représentants de l'Italie, du Japon, de la Russie, de la Serbie et du Monténégro, et si tous les belligérants ne seront pas compris dans les conseils de guerre.

M. Asquith déclare qu'il est inutile, pour le moment, de dire autre chose, since que l'extension des conseils de guerre à tous les Alliés s'effectue normalement.

Chine et Japon

Pétrograd, 21 janvier.

(A.) — Le journal *Rietch* dit que les journaux asiatiques annoncent que le Japon exige de nouveau de la Chine les conditions qu'il lui avait proposées et que celle-ci avait refusées, particulièrement la nomination des conseillers japonais pour le règlement des questions militaires, financières et politiques; la permission pour les Japonais d'acquiescer des terrains en Chine pour y fonder des écoles, temples, hôpitaux; l'introduction d'une police commune nippo-chinoise dans certains territoires de la Chine méridionale; la construction d'un arsenal en Chine, ainsi que des concessions pour trois chemins de fer dans la Chine méridionale.

Le cabinet de Tokio travaille à une note supplémentaire dans laquelle d'autres exigences sont contenues, particulièrement celle que la Chine se fasse représenter par le Japon au congrès de la paix.

BULLETIN RUSSE

Pétrograd, 21 janvier.

Communiqué officiel de l'état-major du généralissime, le 20 janvier, à 8 heures du soir : Dans la région de Duinsk, notre artillerie a bombardé avec succès une colonne ennemie, qui s'approchait de Schlossberg, de l'ouest.

En Galicie, sur le Strypa, nous avons réprimé les tentatives de faibles unités ennemies de s'approcher de nos retranchements.

Au nord-ouest de Czernowitz, dans la région de Rarantzé, nous avons enlevé un secteur des positions ennemies. Dans le but de reprendre ce secteur, l'ennemi a prononcé cinq contre-attaques acharnées, qui ont toutes été repoussées, avec des pertes énormes pour l'ennemi.

Au Caucase, nos troupes continuent la poursuite du centre de l'armée turque désorganisée.

Malgré l'importance des forces turques et les conditions du terrain excessivement difficiles, nos troupes ont su développer leurs premiers coups en un succès considérable.

L'ennemi, chassé de ses positions, se retire après avoir essuyé de lourdes pertes en hommes et en matériel de guerre de toute sorte.

Selon les renseignements qui viennent d'arriver, nous avons enlevé la place turque de Keuprikey, située dans la région d'Erzeroum et y avons capturé des canons, des munitions d'artillerie et des prisonniers.

Sur la mer Noire

Pétrograd, 21 janvier.

Communiqué officiel. — Sur la mer Noire, le 17 janvier, nos torpilleurs ont exécuté un raid sur le littoral oriental d'Anatolie et ont détruit 163 voiliers, dont 73 étaient chargés de denrées. Trente et un hommes ont été faits prisonniers, les autres se sont enfuis.

En Irak-Arabi

Londres, 21 janvier.

(Havas.) — A la Chambre des communes, M. Chamberlain annonce que la colonne Aylmer, envoyée pour délivrer le général Townsend, est actuellement à 7 milles de Kout-el-Amara.

Le temps s'améliore. Le général Townsend fait savoir qu'aucun changement n'a eu lieu à Kout-el-Amara.

Le blocus des importations

Londres, 21 janvier.

(Havas.) — La Chambre des communes discute, mercredi prochain, une motion disant que, étant donné le chiffre des importations dans les pays neutres contigus aux pays belligérants, il est urgent que le gouvernement impose un blocus aussi strict que possible, sans nuire aux besoins de la consommation des neutres.

Commerce avec l'ennemi

Marseille, 21 janvier.

Le conseil de guerre a condamné à deux ans de prison, à 20,000 francs d'amende et à dix ans de privation de ses droits civiques le nommé Marius Lombard, âgé de 71 ans, négociant à Saint-Remy de Provence, accusé d'avoir fait du commerce avec l'ennemi à l'aide d'un intermédiaire habitant en Suisse, auquel il expédiait des charbons à carder le drap pour des négociants allemands avec lesquels il était en relations d'affaires avant la guerre.

Commerce avec l'ennemi

Marseille, 21 janvier.

Le conseil de guerre a condamné à deux ans de prison, à 20,000 francs d'amende et à dix ans de privation de ses droits civiques le nommé Marius Lombard, âgé de 71 ans, négociant à Saint-Remy de Provence, accusé d'avoir fait du commerce avec l'ennemi à l'aide d'un intermédiaire habitant en Suisse, auquel il expédiait des charbons à carder le drap pour des négociants allemands avec lesquels il était en relations d'affaires avant la guerre.

Chine et Japon

Pétrograd, 21 janvier.

(A.) — Le journal *Rietch* dit que les journaux asiatiques annoncent que le Japon exige de nouveau de la Chine les conditions qu'il lui avait proposées et que celle-ci avait refusées, particulièrement la nomination des conseillers japonais pour le règlement des questions militaires, financières et politiques; la permission pour les Japonais d'acquiescer des terrains en Chine pour y fonder des écoles, temples, hôpitaux; l'introduction d'une police commune nippo-chinoise dans certains territoires de la Chine méridionale; la construction d'un arsenal en Chine, ainsi que des concessions pour trois chemins de fer dans la Chine méridionale.

Le cabinet de Tokio travaille à une note supplémentaire dans laquelle d'autres exigences sont contenues, particulièrement celle que la Chine se fasse représenter par le Japon au congrès de la paix.

SUISSE

L'emprunt de cent millions

Berne, 21 janvier.

V. — Le Conseil fédéral a ratifié ce matin, vendredi, le projet d'emprunt de cent millions, pris ferme par le cartel des banques suisses.

Les conditions sont celles déjà indiquées : taux, 4 1/2 %; durée de l'emprunt, 5 ans; cours d'émission, 97 1/2 %.

Les banques prélèvent de leur côté une commission de 1 1/2 %.

L'emprunt sera mis en souscription dans la première quinzaine de février.

Les affaires

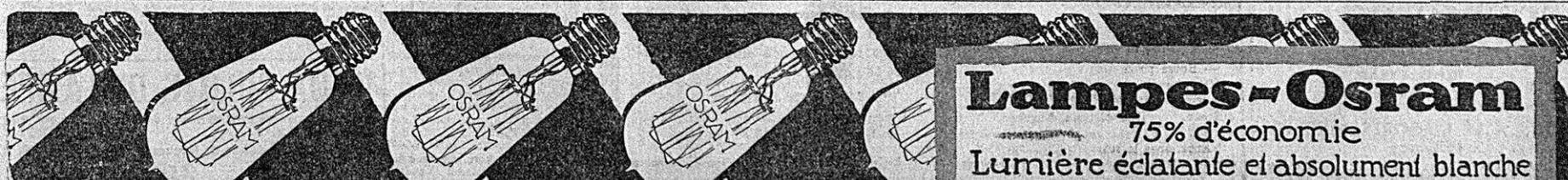
Berne, 21 janvier.

V. — Ce matin, vendredi, le Conseil fédéral s'est occupé de la dépêche de protestation adressée au président de la Confédération par M. le conseiller d'Etat Savoy, de Fribourg.

La conscription anglaise

Londres, 21 janvier.

(Havas.) — La Chambre des communes a



Lampes-Osram
75% d'économie
Lumière éclatante et absolument blanche

M^{me} A. CHRISTINAZ

67, rue de Lausanne
demande une fille sachant faire une bonne cuisine et les travaux du ménage.

Une dame

habitant Berne, dont le mari, officier, est souvent absent, demande une

JEUNE FILLE

de 14-15 ans, pour aider aux petits soins du ménage et tenir compagnie. Vie de famille assurée et petite rétribution.
S'adresser sous chiffres H 371 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 427

Bonne cuisinière

demande place. Certificats à disposition.
S'adresser sous H 367 F, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg.

Machines à coudre

pour familles, depuis 75 fr., et spéciales pour confection militaire
5 ans de garantie
CHEZ
L. DALER & Cie
9, av. de la Gare
Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus
Réparations. — Huile. — Fournitures. — Aiguilles pour tous systèmes. Vente depuis 6 fr. par mois. Escompte au comptant. 194

J'OFFRE A VENDRE

un beau chien policier dressé.
S'adresser au Poste des gardiens, Belle-Chaux. 409

Pur Baume

merveilleux anglais; véritables gouttes de baume selon ressources claustrale. Le douz. de flacons Fr. 2.80. Seules véritables expédiées par la Pharmacie Landois, Place St. Nicolas (Lillo). H 1423 GI 4148-1544

Lampes de poche

Electricques Batteries de rechange Revolvers Munitions
E. WASSMER
Fribourg
A CÔTÉ DE SAINT-NICOLAS

Maladies des yeux

Consultations du D^r VERREY à Fribourg (Hôtel Suisse), tous les samedis, de 8 h. à 11 h. 45 heures. 3527-1039

Thé des Alpes

Meilleur dépuratif du sang. Spécialement recommandable aux personnes qui souffrent de constipation, maux de tête, migraines (bilieuses), embarras gastriques, hémorroïdes, etc.
Se vend en boîtes de 1 fr.
Pharmacie-Droguerie G. Lapp, pharm., Fribourg.

Méthode pratique de langues

" Voyage idéal en Espagne " Par poste cont mandat, Fr. 2.— Lectures pittoresques en français et espagnol, suivies d'un intéressant vocabulaire technique (environ 5460 mots) en français, allemand, anglais et espagnol. L'auteur (servain catholique), se trouvant ruiné à cause de la guerre, avec famille, après avoir eu un grand institut et pensionnat, on est prêt à titre philanthropique de vouloir acquiescer ce livre.
S'adresser : Prof. Degler, Gessnerallee, No 50, Zurich.

Pâtisserie-boulangerie

A LOUER pour le 15 avril, bien située, bonne et ancienne clientèle.
S'adresser : Rue de la Carrière, 4, 1^{er} étage, à gauche.

OFFRE AUX CAFETIERS

Eau-de-vie pure de pommes et poires, à 1 fr. 40 franco contre remboursement depuis 40 litres.
B. WEIL, spiritueux en gros, LUCERNE

Location de boulangerie

La Société « Nouvelle Intérie de Châtel-Saint-Denis » offre à louer sa boulangerie avec logement.
Par sa situation exceptionnelle, clientèle assurée à tout prendre sérieux.
Pour renseignements, s'adresser à M. Georges Perroud, président. H 279 F 360

FRÉDÉRIC OZANAM

d'après sa correspondance par Mgr BAUNARD
Prix : 5 francs
EN VENTE A LA LIBRAIRIE SAINT-PAUL Fribourg



UN RHUME NÉGLIGÉ
c'est la porte ouverte à toutes les maladies de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS

NE NÉGLIGÉ PAS UN RHUME! GUÉRISSEZ-LE
rapidement, radicalement, à peu de frais par l'emploi des

Pastilles VALDA
ANTISEPTIQUES

Mais surtout n'employez que les **PASTILLES VALDA VÉRITABLES**
Vendues SEULEMENT en BOITES de 1 fr. 50 portant le nom VALDA

LA POLICE DES POUMONS



De même que le sergent de ville fait circuler les promeneurs, de même le Goudron-Guyot, en guérissant les bronchites, catarrhes, rhumes, etc., fait circuler librement l'air dans les poumons.

L'usage du Goudron-Guyot, pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau suifit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite la plus invétérée. On arrive même parfois à guérir la phthisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poulmon, en tuant les mauvais microbes, causes de cette décomposition.

Si l'on veut vous vendre tel ou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiez-vous, c'est par intérêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et la fortiori de l'asthme, et de la phthisie, de bien demander dans les pharmacies le véritable Goudron-Guyot.

Afin d'éviter toute erreur, regardez l'étiquette; celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signature en trois couleurs: violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse: Maison FRÈRE, 19, rue Jacob, Paris.

Dépôt général pour Fribourg: Bourknecht & Gottrau.
Prix du Goudron-Guyot: 2 francs le flacon.
Le traitement revient à 10 centimes par jour — et guérit.

CADEAU La Maison G. Vimez, 8, rue Gustave Reybold, Genève, agent général pour la Suisse, envoie à titre gracieux, et franco par la poste, un flacon échantillon de Goudron-GUYOT ou de CAPSULES GUYOT à toute personne qui lui en fait la demande de la part de La Liberté.

DENTISTE

D^r Max BULLEN
à repris ses consultations

JEUNE HOMME

ayant une bonne instruction, une belle écriture, est demandé dans un magasin de tissus et confections; chambre et pension offertes avec petits salaires suivant capacités.
Offres écrites, sous H 3157 à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 387

ON DEMANDE

pour un ménage soigné, une femme capable de faire la cuisine.
Offres sous chiffres C 116 M, à la S. A. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, Montreux.

Papier peint

immense choix très bon marché chez
BOPP, ameublements
rue de Tir, 8, FRIBOURG

A LOUER

à la Bente des Alpes, N° 1 bel appartement de 6 chambres avec accessoires, et tout le confort moderne.
S'adresser à M. E. Gross avocat. H 320 F 539

Pour cause de vente de maison

l'anc. Chemiserie MAILLARD

FRIBOURG

sera transférée à

l'Avenue de la Gare, N° 10

(vis-à-vis de l'Hôtel Terminus)
dès **JEUDI 27 JANVIER**

Se recommande, **A. Daester.**

A LOUER

à Corninbest, un logement de 3 chambres et cuisine. Entrée à volonté.
S'adresser à A. Salla, prop., audit lieu. H 316 F 415-125

Sacs vides

sont toujours nettes aux plus hauts prix du jour.
Hankler et Schneller
ZÜRICH, CH.

A VENDRE

à Payerne, le bâtiment du Café vaudois comprenant: café-brasserie, deux salles et trois appartements.
S'adresser au propriétaire, ou à l'étude R. Forchet, notaire, et Treyraud, géant, à Payerne. 429

A VENDRE

pour cause de départ immédiat, une machine à coudre avec pied; un lit noyer, avec sommier et matelas de orin, le tout en bon état.
S'adresser à La Grappe, au 1^{er} étage. H 342 F 407

A VENDRE

à proximité de la ville, une maison d'habitation comprenant 2 logements avec dépendances, confort et grand jardin. Exige peu au comptant.
S'adresser par écrit, sous chiffres H 45 F, à la Société Anonyme suisse de publicité H. & V., Fribourg. 164

FRIMA

est le meilleur moyen pour laver tous les objets que vous devriez, sans cela, donner au lavage chimique. Son emploi est commode et bon marché.
Dépôt de vente à Fribourg: Bourknecht & Gottrau, pharm. et drog. E. Wulleret, pharmacie Saint-Pierre.

FRIMA est PRIMA

A. Christinaz, droguerie. J. Escéva, pharmacie et droguerie.

Mises juridiques d'immeubles

L'office des poursuites du Lac vendra le 25 janvier, à 4 heures du jour, à l'auberge du Chasseur, à Courtepin, les immeubles de Joseph Brammelt, à Courtepin, comprenant l'auberge du Chasseur et 17 poses environ de terre de bonne qualité. H 346 F 416
Morat, le 19 janvier 1916. Le préposé aux poursuites.

ОБЪЯВЛЕНИЕ.

ИМПЕРАТОРСКАЯ Россійская Миссія въ Бернѣ доводитъ до свѣдѣнія проживающихъ въ Швейцаріи русскихъ подданныхъ, что отнынѣ всѣ русскіе легитимационные документы должны быть снабжены фотографіями означенныхъ въ оныхъ лицъ, въ противномъ случаѣ эти документы будутъ признаваться недействительными.
Бернъ, 4/17 Января 1916 г.

Dimanche 22 janvier

CONCERT

à l'auberge de l'Ecusson vaudois
A DONATYRE
Invitation cordiale. Le tenancier: A. Gross.

Tabac Richmond

à fumer et à chiquer
N'acceptez 7 pas des contrefaçons
C. Opplinger, Berne

EXCELLENT

cheval de selle

serait disponible pour la prochaine mobilisation.
S'adresser offres écrites, sous H 294 F, à la Soc. An. suisse de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg. 310

A LOUER

an Schönberg, villa Beau-Site, pour tout de suite, 25 avril ou 25 juillet, appartements de 4 belles pièces, garage, cuisine, dépendances et jardin.
S'adr. à Edouard Fischer, Agence immobilière et fribourgeoise, avenue de la Gare, Fribourg. H 329 F 395

Petit domaine à vendre

A vendre dans un village catholique du district d'Échallens, un petit domaine comprenant bâtiment avec logement, grange, curie et dépendances, prés et champs d'une contenance de 338 ares 85 ca. Facilités de paiement.
S'adresser à Eug. Laurent, notaire, à Echallens (Vaud).

Avis aux entrepreneurs

Une commission étant ouverte pour une installation d'eau à Vully-sur-Matran, les travaux de terrassement, fourniture de matériaux, de pompe à moteur et tuyaux, etc., sont au concours jusqu'au 31 janvier, à 8 heures du soir, où les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés.
Ceux-ci peuvent prendre connaissance des plans et cahier de charges chez Jean Roussier, audit lieu. H 274 F 434
LA SOCIÉTÉ.

Lieutenant-colonel BARATIER

A travers l'Afrique

Edition définitive
ornée de huit portraits et six cartes
Ouvrage couronné par l'Académie française
(Prix Vitet)
Prix : 3 fr. 50
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

Foire d'Oron-la-Ville

Mercredi 2 février
GREFFE MUNICIPAL.

Vente de domaine

Pour cause de décès, les heirs de M. Isidore Carrard, à Châtillon, offrent à vendre le domaine qu'ils possèdent rière dite commune, comprenant: maison d'habitation, grange, écuries en bon état, eau intarissable, environ 23 poses de terrain de bonne qualité et 300 perches de forêt.
H 23 F 300
Pour renseignements, s'adresser au notaire J. Kroll, à Estavayer.

VIEUX CULOTS DE LAMPES

Nous sommes toujours acheteurs de culots de lampes usagés, aux prix du jour.
Fabrique suisse de lampes à incandescence, S. A. ZOUG.